La bombe a été placée sur cet appui de fenêtre.

LA LANTERNE

134, rue Royale, 1000 BRUXELLES
Téléphone : 02/218.21.08

Mardi 7 mai 1985 .

17 F
41e ANNEE
N° 106

Matin
QUOTIDIEN

Les assassins du 1er mai : *un attentat de plus*

Leur nouvelle cible : la gendarmerie

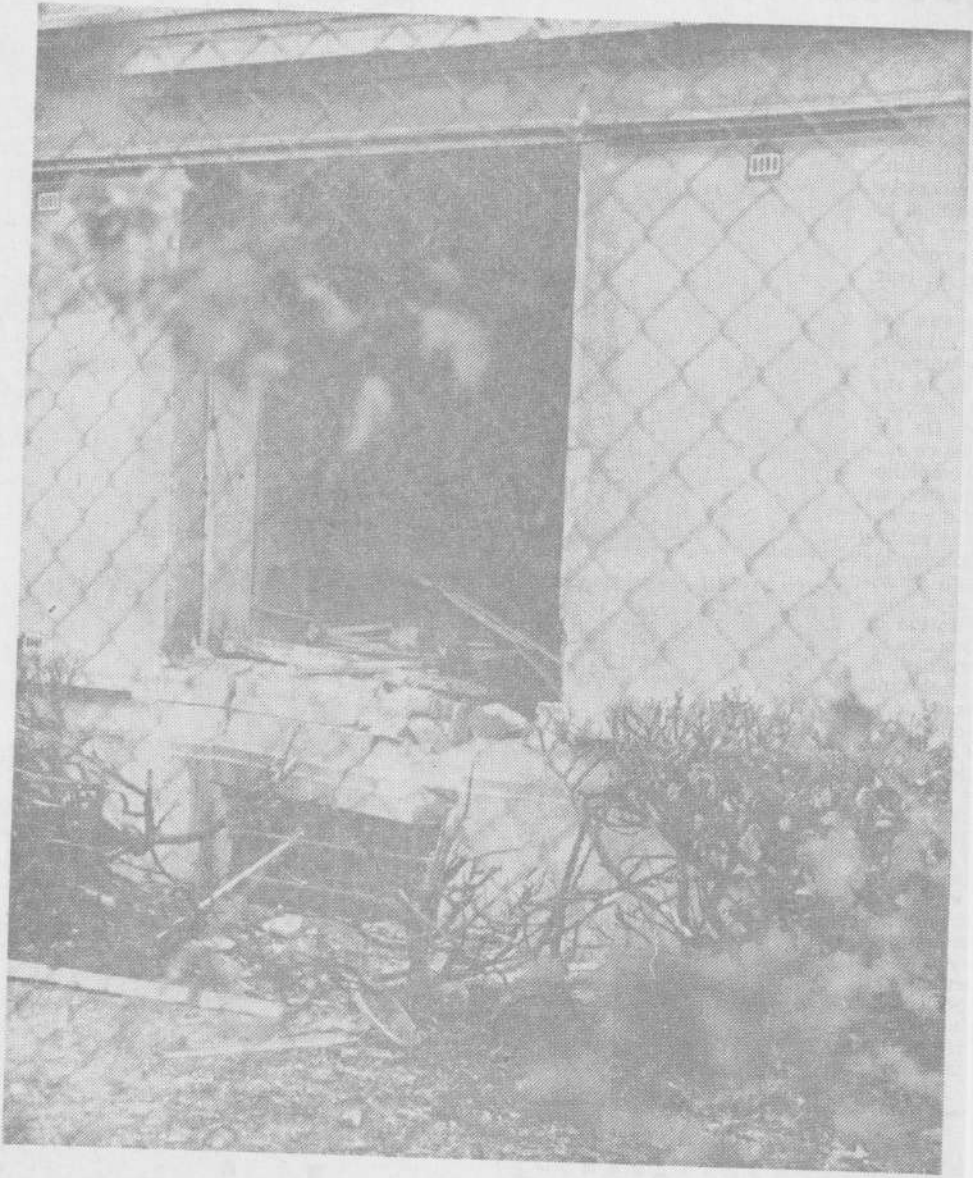

Leur nouvelle cible : la gendarmerie

Les Cellules Communistes Combattantes s'en sont pris cette fois à une grosse propriété du début du siècle qui abrite, à Woluwe-Saint-Pierre, la Direction supérieure de la logistique et celle des Finances, de la gendarmerie. Il n'y a eu aucune victime, mais des dégâts très importants. L'engin était moins puissant. Plusieurs bureaux ont cependant été détruits, de même qu'un ordinateur. Mais c'est dans le quartier que l'explosion a provoqué le plus de dégâts. *« Des débris de verre sont tombés sur mon lit,* nous a raconté un voisin, M. Guy Dumont (photo). *Qui va payer les dégâts : vitres brisées, portes arrachées... Encore une fois, ce sont des gens non concernés par les problèmes des terroristes qui seront les principales victimes. »*

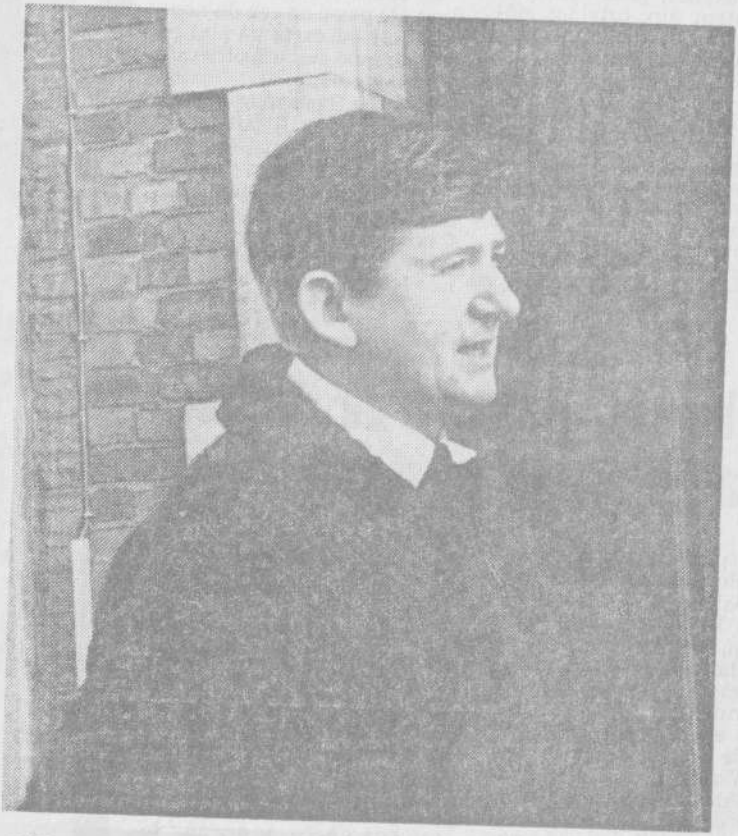

M. Guy Dumont.

C.C.C. Cette fois les terroristes s'en prennent à un bâtiment de la gendarmerie pour « punir » les forces de l'ordre

Nouvel attentat des C.C.C. — les Cellules communistes combattantes — hier matin dans l'agglomération bruxelloise. Cette fois, les terroristes s'en sont pris à un bâtiment de la gendarmerie, situé 245, rue Père Eudore Devroye, à Woluwe-St-Pierre. Les dégâts sont importants — plus dans le quartier qu'au bâtiment visé — mais il n'y a pas eu de victime.

L'attentat a d'abord été revendiqué téléphoniquement par les C.C.C. au journal « Le Soir », à 4 h 18, soit 13 minutes après l'explosion. Puis vers 10 h, une lettre émanant des terroristes a été déposée au centre de la R.T.B.F. de Namur. Dans cette lettre, les C.C.C. expliquent qu'ils ont visé un bâtiment de la gendarmerie parce qu'ils rendent les gendarmes responsables de la mort des deux pompiers, lors de l'attentat commis le 1er mai à la F.E.B. Ils soulignent en effet qu'ils avaient prévenu la gendarmerie à temps pour signaler qu'une voiture piégée avait été stationnée devant la F.E.B., afin que le quartier puisse être évacué. Le communiqué précise aussi que le 1er mai, dans le quartier du Ravenstein, il n'y avait dans les bâtiments que quelques nettoyeurs, gardiens et concierges.

Les C.C.C. s'en sont donc pris cette fois directement à la gendarmerie. Et plus exactement au bâtiment où se trouve « la direction supérieure de la logistique » et la « direction supérieure des finances » de la gendarmerie. Il s'agit d'une grosse propriété du début du siècle — d'un petit château — située 245, rue Père Eudore Devroye, à quelques centaines de mètres du collège St-Michel.

Moins puissant

Dans ce bâtiment travaillent cinquantaine de gendarmes. La nuit, il ne fait l'objet d'aucune surveillance spéciale.

« Si nous devions faire surveiller tous nos bâtiments, on emploierait à cette tâche un sixième de nos effectifs. C'est évidemment impensable », nous a-t-on dit à l'état-major général de la gendarmerie.

Les terroristes n'ont donc eu aucune difficulté à s'attaquer à cet immeuble. On peut, en effet, entrer dans la propriété — le château est situé dans un petit parc — en franchissant une grille d'environ un mètre. On peut aussi y accéder par le parc de la Nouvelle Ibérie, une plaine de jeux située à la droite du bâtiment.

Les terroristes des C.C.C. n'ont donc vraiment eu aucun problème, d'autant plus que la rue Père Eudore Devroye est une artère résidentielle où, la nuit, il n'y a que très peu de trafic.

La bombe a été déposée sur un appui de fenêtre, au rez-de-chaussée, à droite du bâtiment. C'est un engin nettement moins puissant que ceux employés jusqu'ici par les terroristes. Elle ne devait pas être supérieure à l'équivalent d'un kilo de T.N.T. Cela n'empêche que les dégâts qu'elle a provoqués sont très importants, surtout dans les maisons voisines. Dans le bâtiment de la gendarmerie, seule une partie du rez-de-chaussée — en réalité un sous-sol surélevé — a été touchée. Mais plusieurs bureaux ont été détruits, ainsi d'ailleurs qu'un petit computer.

Dans le quartier, toutes les vitres ont été soufflées par l'explosion, des portes ont été endommagées, etc.

Qui va payer ?

« La bombe a sauté exactement face du bâtiment de la gendarmerie. Au moment où elle a explosé, je dormais, mais croyez-moi, j'ai été très vite réveillé. Par la déflagration, mais aussi par les débris de verre qui sont tombés sur mon lit. Je me suis tout de suite précipité dans les chambres des enfants, à l'arrière du bâtiment. Là il n'y a pas de dégâts et mon fils cadet n'a même pas été réveillé. Puis j'ai essayé de comprendre ce qui s'était passé. J'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'une explosion de gaz, d'autant plus que je sentais une odeur de soufre. Puis j'ai pensé à un attentat contre l'ambassade de Guinée, qui se trouve dans le quartier. Et ce n'est que quelques secondes plus tard que je me suis rendu compte que des terroristes s'en étaient pris au bâtiment de la gendarmerie ».

Chez M. Dumont, les dégâts sont très importants : les vitres ont volé en éclats, la porte d'entrée de sa maison a été en partie arrachée, etc.

C'est le cas dans tout le quartier. Qui va payer ? Certainement pas les assurances : **« Je suis bien placé pour le savoir,** nous a dit M. Dumont, **je travaille dans une compagnie d'assurance. Encore une fois, ce sont des gens qui ne sont pas concernés par les problèmes des terroristes qui seront les principales victimes de leur attentat ».**

• Réagissant au communiqué des C.C.C., M. Nothomb, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique, a souligné hier que les terroristes **« essaient de détourner la responsabilité des décès sur les forces de gendarmerie et de police ».** Et d'ajouter : **« c'est prendre les Belges pour des naïfs : les forces de l'ordre protègent les citoyens et ce sont ceux qui posent les**

• Les démineurs examinent les lieux de l'explosion

1.500 à 2.000 personnes ont rendu hommage aux deux sapeurs-pompiers tués le 1er mai

A l'appel du Comité national d'Action pour la Paix et le Développement (C.N.A.P.D.), 1.500 à 2.000 personnes se sont rassemblées hier, en début de soirée, place du Jeu de Balle, à Bruxelles, pour rendre hommage aux deux sapeurs-pompiers tués le 1er mai lors de l'attentat des C.C.C.

partis politiques et de la F.G.T.B. étaient présentes avec leurs drapeaux

La foule a commencé par observer une minute de silence.

Le président de la Ligue des Droits de l'Homme, M. De Becker, après avoir exprimé sa soli-

pour défendre la démocratie et ses valeurs. » Le secrétaire général de la Ligue des Familles, M. Jacques Swick, a eu lui aussi des mots très durs contre les C.C.C. : **« Pour nous, contrairement aux terroristes, la vie est sacrée. Nous ne voulons pas que revienne le**

gendarmerie. Il s'agit d'une grosse propriété du début du siècle — d'un petit château — située 245, rue Père Eudore Devroye, à quelques centaines de mètres du collège St-Michel.

Moins puissant

Dans ce bâtiment travaillent pendant la journée une

truits, ainsi d'ailleurs qu'un petit computer.

Dans le quartier, toutes les vitres ont été soufflées par l'explosion, des portes ont été endommagées, etc.

Qui va payer ?

« La bombe a sauté exactement à 4 h 05, nous a expliqué M. Guy Dumont, qui habite en

de l'Intérieur et de la Fonction publique, a souligné hier que les terroristes **« essaient de détourner la responsabilité des décès sur les forces de gendarmerie et de police ».** Et d'ajouter : **« c'est prendre les Belges pour des naïfs : les forces de l'ordre protègent les citoyens et ce sont ceux qui posent les bombes qui sont les assassins. »**

• Les vitres des immeubles voisins ont volé en éclats

A l'appel du Comité national d'Action pour la Paix et le Développement (C.N.A.P.D.), 1.500 à 2.000 personnes se sont rassemblées hier, en début de soirée, place du Jeu de Balle, à Bruxelles, pour rendre hommage aux deux sapeurs-pompiers tués le 1er mai lors de l'attentat des C.C.C. contre le siège de la Fédération des Entreprises de Belgique, au cœur de la capitale, et pour manifester une opposition résolue contre le terrorisme aveugle.

La plupart des délégations des partis politiques et de la F.G.T.B. étaient présentes avec leurs drapeaux

La foule a commencé par observer une minute de silence.

Le président de la Ligue des Droits de l'Homme, M. De Becker, après avoir exprimé sa solidarité avec les familles des victimes a condamné l'attentat en termes sévères : **« Des hommes ne peuvent plus mourir à cause de l'aveuglement d'assassins,** a-t-il déclaré. **Ensemble nous devons nous battre pour empêcher cela, pour défendre la démocratie et ses valeurs. »** Le secrétaire général de la Ligue des Familles, M. Jacques Swick, a eu lui aussi des mots très durs contre les C.C.C. : **« Pour nous, contrairement aux terroristes, la vie est sacrée. Nous ne voulons pas que revienne le temps des assassins. »** L'orateur a souligné que les C.C.C. **« n'étaient pas seulement des salauds, mais aussi des minables, car ils croient ébranler le pouvoir démocratique alors qu'au contraire la défense de la démocratie va se renforcer ».**

C'est à la basilique de Koekelberg que se dérouleront ce matin, à 11 h, les funérailles des deux pompiers tués le 1er mai

Aujourd'hui à 11 h se dérouleront à la basilique de Koekelberg, les funérailles des deux pompiers Bruxellois, Marcel Bergen et Jacques Van Marcke tués par les CCC lors de l'attentat commis contre la FEB, le 1er mai.

A 9 h, le cortège funèbre quittera le poste avancé des pompiers de la Cité administrative, rue de la Banque à Bruxelles (c'est de là qu'était partie l'équipe des pompiers pour éteindre une voiture en feu) pour se diriger vers la basilique de Koekelberg. Le cortège funèbre fera halte à la caserne des pompiers, avenue de l'Héliport, avant d'arriver, vers 10 h à la basilique. Mais, hier déjà, les sapeurs ont voulu rendre hommage à leurs collègues lâchement assassinés. A 14 h, ils étaient plusieurs centaines à la morgue de l'hôpital Saint-Pierre, rue Aux Laines, pour accompagner le sergent Marcel Bergen et le pompier Jacques Van Marcke jusqu'au poste de la Cité administrative.

Les deux cercueils ont été transportés sur une grande échelle du service incendie. Le cortège a fait halte rue des Sols. Là, les deux colonels du corps des sapeurs pompiers de l'agglomération bruxelloise, MM. Van Gompel et Misbaer, ont déposé une gerbe de fleurs à l'endroit où deux de leurs hommes ont été tués et trois autres blessés.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers la Cité administrative. Les deux cercueils ont été déposés dans une chapelle ardente. Avant que de très nombreux pompiers, des personnalités politiques mais aussi beaucoup de Bruxellois ne s'inclinent devant les deux victimes, le président de l'Association Royale des Médaillés et Décorés de Belgique pour actes de courage, de dévouement et d'humanité a décerné à titre posthume la « Croix Belge » aux deux pompiers. Ensuite, cela a été un défilé ininterrompu de personnes qui voulaient rendre un dernier hommage à Marcel Bergen et Jacques Van Marcke.